

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL D'ARTAS**

**Délibération n° D 2026-04-03-13**

Date de la séance : 03 avril 2026

Date de la convocation : 27 mars 2026

Envoyé en préfecture le 08/04/2026

Reçu en préfecture le 08/04/2026

Publié le 08/04/2026

Auteur : Julien ROUSSILLON - Maire  
ID : 038-213800154-20260403-D2026040313-DE

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de membres présents : 18  
Nombre de pouvoirs : 1  
Nombre de suffrages exprimés : 19

**VOTES :**

**Contre : 0 Pour : 19 Abstentions : 0**

Acte rendu exécutoire par transmission à la préfecture et affichage

L'an deux mille vingt-six, le trois avril, le Conseil Municipal de la commune d'Artas, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur ROUSSILLON Julien, Maire.

**Présents :** SIMONDANT Martial, ROUSSILLON Julien, CROUZET Rémy, MABILON Sandrine, BLACHE Tanguy, MILARD Valérie, RODRIGUES David, FAVRE-NOVEL Anne-Sophie, MACIA Stéphanie, NOVO Daniel, LECOMTE LEMOINE Brigitte, LEININGER Baptiste, PRESSON Julie, CALLAMARD Rémy, LAGER Corine, TRICAUD Frédéric, GUETAT Suzanne et LAVERLOCHERE Jean-Yves.

**Absents avec pouvoir :** CLERC Edith qui donne pouvoir à MILARD Valérie

**DESIGNATION DES DELEGUES AU CNAS : COMITE NATIONAL D'ACTION  
SOCIALE**

Suite aux élections municipales et afin de faciliter les échanges entre les organismes et la mairie, un certain nombre de dispositions sont à prendre. Il est demandé d'actualiser les données.

Il convient de procéder à la désignation de deux délégués, un élu et un agent, représentant la commune auprès du Comité National d'Action Sociale CNAS.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

- **DECIDE** la nomination des délégués suivants auprès du Comité National d'Action Sociale CNAS
- Délégué élu : MILARD Valérie
  - Délégué agent : HERMEL Amélie

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,

Le Maire  
Julien ROUSSILLON



Le secrétaire de séance  
Rémy CROUZET

